

## ΕΥΣΕΒΙΟΥ

ἡμῶν Γένεσις ἐπιγεγραμμένη, παρὰ δ' Ἑβραίοις ἀπὸ τῆς ἀρχῆς τῆς βίβλου Βρησιθ, ὅπερ ἐστὶν « ἐν ἀρχῇ »· Ἐξοδος, Οὐελλεσμιθ, ὅπερ ἐστὶν « ταῦτα τὰ ὀνόματα »· Λευιτικόν, Οὐϊκρά, « καὶ ἐκάλεσεν »· Ἀριθμοί, Ἀμμεσφεκιοδεμ· Δευτερονόμιον, Ἐλλεκαδδεθαρεμ, « οὗτοι οἱ λόγοι »· Ἰησοῦς υἱὸς Ναυῆ, Ἰωσουεδενου· Κριταί, Ῥούθ, παρ' αὐτοῖς ἐν ἐνί, Σωφτεμ· Βασιλειῶν α' β', παρ' αὐτοῖς ἐν, Σαμουηλ, « ὁ θεόκλητος »· Βασιλειῶν γ' δ' ἐν ἐνί, Οὐαμμελχδουιδ, ὅπερ ἐστὶν « βασιλεία Δαυὶδ »· Παραλειπομένων α' β' ἐν ἐνί, Δαβρηϊαμειν, ὅπερ ἐστὶν « λόγοι ἡμερῶν »· Ἐΐρας α' β' ἐν ἐνί, Ἐζρα, ὅ ἐστιν « βοήθος »· βίβλος Ψαλμῶν, Σφαρβελειμ· Σολομώνος παροιμιαί, Μελωθ· Ἐκκλησιαστής, Κωελθ· Ἰσραήλ (ὁ ἄριστος) ἡμερῶν, ὡς ὑπολαμβάνουσί τινες, Ἰσραήλ (ὁ ἄριστος) ἡμερῶν<sup>1</sup>, Σιρασσιρεμ· Ἡσαΐας, Ἰεσσα· Ἰερεμίας σὺν Θρήνοις καὶ τῇ Ἐπιστολῇ ἐν ἐνί, Ἰερεμια· Δανυήλ, Δανυήλ· Ἰεζεκίηλ, Ἰεζεκίηλ· Ἰωβ, Ἰωβ· Ἐσθήρ, Ἐσθήρ. ἔξω δὲ τούτων ἐστὶ τὰ Μακκαδαϊκά, ἅπερ ἐπιγεγραπταὶ Σαβδηθασαδαναιελ<sup>2</sup>.

[3] ταῦτα μὲν οὖν ἐν τῷ προσηρημένῳ τίθησι συγγράματι· ἐν δὲ τῷ πρώτῳ τῶν εἰς τὸ κατὰ Ματθαῖον<sup>3</sup>, τὸν ἐκκλησιαστικὸν φυλάττων κανόνα, μόνον τέσσαρα εἶδέναι εὐαγγέλια μαρτύρηται, ὡδὲ πως γράφων·

[4] « ὡς ἐν παραδόσει μαθῶν περὶ τῶν τεσσάρων εὐαγγελίων, ἃ καὶ μόνον ἀνανήρητὰ ἐστὶν ἐν τῇ ὑπὸ τὸν οὐρανὸν ἐκκλησίᾳ τοῦ θεοῦ, ὅτι πρώτων μὲν γέγραπτα τὸ κατὰ τὸν ποτε τελώνην, ὕστερον δὲ ἀπόστολον Ἰησοῦ Χριστοῦ Ματθαῖον, ἐκδεδοκότεν αὐτὸ τοῖς ἀπὸ Ἰουδαίου πιστευόασιν, γράμμασιν Ἑβραϊκοῖς συνεταγμένον· [5]

1 οὐ — ἀσιμάτων om. ASL. Après *cantica canicorum* + *sed et duodecim prophetarum liber unus est L*, exact pour le sens et que ni Origène ni Eusèbe ne peuvent avoir omis.

2 ματθαῖον ΑΤΕΡΜ ματθαῖον εὐαγγέλιον BDS.

3 En réalité les mots *ουαμμελχ δαυιδ* signifient : et le roi David.

4 Le grec porte ici un ν final, au lieu d'un μ. C'est une faute de graphie, car les autres pluriels ont bien un μ.

suivants : celui qui est intitulé chez nous *Genèse*, l'est chez les Hébreux, d'après le commencement du livre *Bresith*, c'est-à-dire : Au commencement ; *Exode*, *Ouellesmoth*, c'est-à-dire : Voici les noms ; *Lévitique*, *Ouïkra* : Et il a appelé ; *Nombres*, *Ammesphcodeim* ; *Deutéronome*, *Elleaddebareim* : Voici les paroles ; *Jésus*, *filis de Navé*, *Josouebennoun* ; *Juges*, *Ruth*, chez eux en un seul livre, *Sophheim* ; Règles premier et deuxième livres, chez eux, un seul livre, *Samuel* : l'Élu de Dieu ; Règles, troisième et quatrième livres, en un seul, *Ouammelch David*, c'est-à-dire : Règne de David<sup>2</sup> ; *Paralipomènes*, premier et second livres, en un seul, *Dabreïamein*<sup>3</sup>, c'est-à-dire : Paroles des jours ; *Esdras*, premier et second livres, en un seul, *Ezra*, c'est-à-dire : Auxiliaire ; *Livre des psaumes*, *Spharhelleim* ; *Proverbes de Salomon*, *Meloth* ; *Ecclésiaste*, *Kôelth* ; *Cantique des Cantiques* — et non pas, comme certains pensent, *Cantiques des Cantiques* —, *Sirassireim* ; *Isaïe*, *Iessia* ; *Jérémie*, avec les *Lamentations* et la *Lettre* en un seul livre<sup>4</sup>, *Ieremia* ; *Daniel*, *Daniel* ; *Ezechiel*, *Ezechiel* ; *Job*, *Job* ; *Esther*, *Esther*. En dehors de ceux-ci sont les *Macchabées*, qui sont intitulés *Sarbethsabanaïel*.<sup>5</sup>

[3] Voilà ce qu'établit Origène dans l'ouvrage cité plus haut. Dans le premier des tomes *Sur l'Évangile selon Matthieu*, il maintient le canon ecclésiastique, et témoigne qu'il ne connaît que quatre *Évangiles*, et il écrit ceci :

[4] « Comme je l'ai appris dans la tradition au sujet des quatre *Évangiles* qui sont aussi seuls incontestés dans l'Église de Dieu qui est sous le ciel, d'abord a été écrit celui qui est selon Matthieu, premièrement publicain, puis apôtre de Jésus-Christ : il l'a édité pour les croyants venus du judaïsme, et composé en langue hébraïque. [5] Le second est celui selon Marc qui l'a fait comme Pierre le lui avait

4. La mention des douze petits prophètes est absente du texte grec, mais elle figure dans la traduction latine, et l'on ne peut pas croire qu'Origène et Eusèbe l'aient oubliée. Il doit y avoir là une omission due à un ancien copiste.



κότων, ἀ καὶ γραφῆ τοῖς μετέπειτα παραδοθῆναι, ἀλόστου μνήμης ὡς ἀληθῶς ἐπάξια ὄντα, συμβέβηκεν. [2] τῆς μὲν οὖν περὶ τούτων ἐντελεστάτης ὑφηγήσεως τὸ πᾶν σύγγραμμα τῆ τῶν μαρτύρων ἡμῶν κατατέτακται συναγωγῆ, οὐχ ἱστορικῶν αὐτὸ μόνον, ἀλλὰ καὶ διδασκαλικὴν περιέχον διήγησιν· ὅποσα γέ τοι τῆς παρούσης ἔχουτο πραγματείας, ταῦτ' ἐπὶ τοῦ παρόντος ἀναλεξάμενος παραθήσομαι. [3] ἄλλοι μὲν οὖν ἱστορικὰς ποιούμενοι διηγήσεις, πάντως ἂν παρῶσαν τῆ γραφῆ πολέμων νίκας καὶ τρόπαια κατ' ἐχθρῶν στρατηγῶν τε ἀριστείας καὶ ὀπλιτῶν ἀνδραγαθίας, αἵματι καὶ μυρίοις φόνοις παιδῶν καὶ πατρίδος καὶ τῆς ἀλλαγῆς ἐνεκεν περιουσίας μανθέντων· [4] ὁ δὲ γε τοῦ κατὰ θεὸν πολυτεύματος διηγηματικὸς ἡμῶν λόγος τοῦ ὑπὲρ αὐτῆς τῆς κατὰ ψυχὴν εἰρήνης εἰρηνοικωτάτους πολέμων καὶ τοὺς ἐν τούτοις ὑπὲρ ἀληθείας μάλλον ἢ πατρίδος καὶ μάλλον ὑπὲρ εὐσεβείας ἢ τῶν φιλάτων ἀνδραγαθῶν αἰωνίως ἀναγράφεται στήλαις, τῶν εὐσεβείας ἀθλητῶν τὰς ἐνστάσεις καὶ τὰς πολυτλήτους ἀνδρείας τρόπαιά τε τὰ κατὰ δαιμόνων καὶ νίκας τὰς κατὰ τῶν ἀοράτων ἀντιπέλων καὶ τοὺς ἐπὶ πᾶσι τούτοις στεφάνους εἰς αἰῶνιον μνήμην ἀνακηρύττων.

3. En réalité, il n'y a pas eu de persécution générale sous Marc-Aurèle, mais seulement des faits isolés de persécution; cf. L. HOMO, *op. cit.*, p. 581-583. Selon H. GRÉGOIRE, *La véritable date du martyre de saint Polycarpe (23 février 177) et le « Corpus Polycarpianum », dans Anaclecia Bollandiana*, LXIX, 1951, p. 1-38, le martyre de saint Polycarpe serait contemporain de celui des Lyonnais et Marc-Aurèle aurait été le premier persécuteur. Cette thèse a été réfutée par E. GRIFFE, *A propos de la date du martyre de saint Polycarpe, dans Bulletin de littér. eccl.*, 1951, p. 170-177. Selon W. TELFEN, *The date of the Martyrdom of Polycarp*, dans *Journal of Theolog. Stud.*, 1952, p. 79-83, saint Polycarpe aurait été mis à mort en 168, comme le rapporte la *Chronique*.

4. Sur ce recueil perdu, cf. A. RUECH, *Hist. de la littér. grecque chrét.*, t. III, Paris, 1930, p. 184.

5. Il faut noter l'emploi du mot *πολέμια*. Les deux paragraphes traduisent l'opposition du *πολέμια* profane avec ses guerres et du *πολέμια* chrétien avec ses martyrs. Ce sont déjà, ébauchées, les

turer d'après ce qui arriva dans une seule nation<sup>3</sup> : ces faits ont eu la chance d'être transmis par l'écriture à la postérité, comme étant véritablement dignes d'un impérissable souvenir. [2] Tout l'écrit qui contient le récit très complet de ces événements, nous l'avons donc inséré dans le *Recueil des martyrs*<sup>4</sup> : il ne renferme pas seulement un récit historique, mais encore un exposé doctrinal. Autant du moins que le présent ouvrage le permet, j'en placerai ici les extraits que j'en aurai faits.

[3] D'autres, qui ont fait des récits historiques, se sont contentés de transmettre par écrit les victoires guerrières, les trophées conquis sur les ennemis, la vaillance des généraux, le courage des soldats, qui se sont souillés de sang et de mille meurtres, à cause de leurs enfants, de leur patrie, de leurs autres intérêts. [4] Quant à nous, nous exposons dans ce livre la manière de se conduire selon Dieu<sup>5</sup> : les guerres très pacifiques pour la seule paix de l'âme et le nom des hommes qui ont eu le courage d'y combattre pour la vérité plutôt que pour la patrie, pour la religion plutôt que pour ceux qu'ils aimaient le mieux, y seront inscrits sur des tables<sup>6</sup> éternelles ; de même, les résistances des athlètes de la religion, leur courage victorieux de tant d'épreuves, les trophées qu'ils ont conquis sur les démons, les victoires qu'ils ont remportées sur des ennemis invisibles, les couronnes qu'en définitive ils ont obtenues pour une éternelle mémoire.

deux cités dont s'occupera saint Augustin. Cependant, le mot lui-même ne désigne ici que la manière de vivre, suivant une acception employée par saint Paul, *Philip.*, III, 20, et reprise couramment par les écrivains chrétiens.

6. Le mot grec employé ici, *στῆλαι*, ne désigne pas proprement des colonnes, mais des tables. Voir le texte de Suétone à propos d'Auguste : « *Indicem rerum a se gestarum, quem vellet incidi in aeneis tabulis, quae ante Mausoleum statuerentur* ». Dion Cassius parle à ce sujet de *στῆλαι*.



πλεῖστα ἕτερα παραινεῖ, καὶ αὐτοῖς δὲ ῥήμασιν τὰδε ἐπιλέγων .

[12] « οὐδὲ γὰρ μόνον περὶ τῆς ἡμέρας ἐστὶν ἡ ἀμφισβή-  
τησις, ἀλλὰ καὶ περὶ τοῦ εἶδους αὐτοῦ τῆς νηστείας. οἱ μὲν  
γὰρ οἴονται μίαν ἡμέραν δεῖν αὐτοὺς νηστεύειν, οἱ δὲ δύο,  
οἱ δὲ καὶ πλείονας . οἱ δὲ τεσσαράκοντα ὥρας ἡμερινὰς τε  
καὶ νυκτερινὰς συμμετροῦσιν τὴν ἡμέραν αὐτῶν. [13] καὶ  
τοιαύτη μὲν ποιικιλία τῶν ἐπιτηρούντων οὐ νῦν ἐφ' ἡμῶν  
γεγονυῖα, ἀλλὰ καὶ πολλὸν πρότερον ἐπὶ τῶν πρὸ ἡμῶν, τῶν  
παρὰ τὸ ἀκριδέες, ὡς εἰκόσ, κρατούντων τὴν καθ' ἀπλότητα  
καὶ ἰδιωτισμὸν συνήθειαν εἰς τὸ μετέπειτα πεποιηκότων,  
καὶ οὐδὲν ἕλαττον πάντες οὗτοι εἰρήνευσάν τε καὶ εἰρηνεύομεν  
πρὸς ἀλλήλους, καὶ ἡ διαφωνία τῆς νηστείας τὴν ὁμόνοιαν  
τῆς πίστεως συνίστησιν ».

[14] τούτοις καὶ ἱστορίαν προστίθισιν, ἣν οἰκείως  
παρὰθήσομαι, τούτων ἔχουσαν τὸν τρόπον .

« ἐν οἷς καὶ οἱ πρὸ Σωτήρος πρεσβύτεροι, οἱ προστάνας  
τῆς ἐκκλησίας ἦς σὺ νῦν ἀφηγῆθαι, Ἀνάκλιτον λέγομεν καὶ  
Πίλον Ἰγνίνον τε καὶ Τελεσφόρον καὶ Ξύστον, οὗτε αὐτοὶ  
ἐτήρησαν οὕτε τοῖς μετ' αὐτῶν ἐπέτρεπον, καὶ οὐδὲν ἕλαττον  
αὐτοὶ μὴ τηροῦντες εἰρήνευον τοῖς ἀπὸ τῶν παροικιῶν ἐν  
αἷς ἐτηρεῖτο, ἐρχομένοις πρὸς αὐτούς . καίτοι μάλλον  
ἐναντίον ἦν τὸ τηρεῖν τοῖς μὴ τηροῦσιν. [15] καὶ οὐδέποτε  
διὰ τὸ εἶδος τοῦτο ἀπεδέλθησαν τινες, ἀλλ' αὐτοὶ μὴ

7 εἰς — πεποιηκότων om. S

17. Cf. L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1898, p. 230 : « Du temps de saint Irénée, le jeûne pascal était fort court ; les uns jeûnaient un jour seulement, d'autres deux, d'autres un plus grand nombre ; quelques-uns restaient quarante heures sans manger. Tous ces intervalles doivent s'entendre, je crois, d'un jeûne unique et non interrompu ». Rufin, préoccupé de la discipline de non temps, a dénaturé dans sa traduction la fin du texte. Il écrit en effet : « ... aliis vero pluribus (diebus), nonnulli etiam quadraginta ita ut horas diurnas nocturnasque computantes, diem statuunt ».

18. Irénée est aussi attaché que Polycrate à la tradition et à l'unité de la foi ; mais pour l'évêque d'Éphèse la question de la date de

d'une ancienne coutume ; et, à beaucoup d'autres choses, il ajoute ceci en propres termes :

[12] « La discussion n'est pas seulement sur le jour, mais aussi sur la manière même de jeûner. Les uns en effet pensent qu'ils doivent jeûner un seul jour ; d'autres deux, d'autres encore davantage ; certains comptent quarante heures du jour et de la nuit pour leur jour<sup>17</sup>. [13] Et une telle diversité d'observances ne s'est pas produite maintenant, de notre temps ; mais longtemps auparavant, sous nos devanciers qui, sans tenir à l'exactitude, comme il semble, ont conservé cette coutume dans sa simplicité et ses caractères particuliers, et l'ont transmise après eux. Tous ceux-là n'en gardaient pas moins la paix, et nous gardons aussi la paix les uns envers les autres : la différence du jeûne confirme l'accord de la foi<sup>18</sup>. »

[14] A cela, Irénée ajoute encore un récit que je puis bien rapporter. Il se présente ainsi :

« Parmi ces hommes, les presbytres<sup>19</sup> antérieurs à Soter qui ont dirigé l'Église que tu gouvernes aujourd'hui, c'est-à-dire Anicet, Pie, Hygin, Téléphore, Xyste, n'ont pas non plus gardé eux-mêmes (le quatorzième jour) et ils n'ont pas imposé (leur usage) à ceux qui étaient avec eux ; et bien que ne gardant pas eux-mêmes (le quatorzième jour), ils n'en étaient pas moins en paix avec ceux qui venaient des chrétientés dans lesquelles il était gardé, lorsqu'ils arrivaient chez eux. Pourtant, le scandale était plus grand, pour ceux qui ne l'observaient pas, de voir observer par d'autres (le quatorzième jour). [15] Personne cependant ne fut jamais rejeté à cause de cette conduite. Mais ceux-là

Pâques est capitale : sa solution appartient à la règle de la foi ; pour l'évêque de Lyon, elle est secondaire : la diversité des observances confirme l'unité de la foi.

19. Le terme mérite d'être noté à cause de son archaïsme. Saint Irénée sait bien que ces presbytres ont été des évêques et il en donne la liste. Il ne donne pas ici le point de départ de la série, bien qu'il le connaisse.